Nations Unies A/HRC/55/NGO/232

Assemblée générale

Distr. générale
27 février 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme
Cinquante-cinquième session
26 février–5 avril 2024
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Exposé écrit* présenté par Comité International pour le Respect et l'Application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CIRAC), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[2 février 2024]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.

Merci de recycler

Détournement des aides humanitaires et denrées alimentaires par le Frente Polisario aux camps de réfugiés de Tindouf

Les Camps de réfugiés de Tindouf situé au sud-ouest du territoire algérien, sont sois le contrôle du Frente Polisario, qui réjouit de la dévolution du gouvernement algérien de ses pouvoirs souverain militaires, sécuritaires et administratifs en dépit du Droit international. Le Frente Polisario ne cesse de commettre des violations graves et systématiques des droits de l'Homme à l'encontre des civils en situation de vulnérabilité qui sont maintenus à bras de fer et ce pour profiter des aides humanitaires et denrées alimentaires au détriment d'une population en sous-nutrition notamment parmi les femmes et les enfants.

En effet, le Frente Polisario continue à procéder au détournement systématique des aides humanitaires octroyées par les pourvoyeurs onusiens et internationaux et les transformer en fonds de commerces largement rentables pour ses dirigeants et malheureusement à l'aide des autorités algériennes qui instrumentalisent cette situation à ses fins géopolitiques.

L'Algérie qui entrave toute tentative de recensement des populations concernées aux Camps de réfugiés de Tindouf laisse apparemment la porte ouverte au Frente Polisario pour surestimer le nombre des bénéficiaires dans le calcul des aides financières et matérielles fournies par les pourvoyeurs internationaux. Et c'est l'une des raisons qui ont facilité le détournement consécutif d'une grande partie des denrées alimentaires vers le marché noir dans les pays voisins, surtout que les agences onusiennes compétentes ne peuvent pas agir librement dans les Camps de réfugiés de Tindouf pour s'assurer que les intérêts des réfugiés, et leurs besoins, ne soient pas lésés, puisqu'ils sont les plus touchés par ces irrégularités , et sont obligées à coopérer avec des mécanismes de distributions locaux (Chefs des DAYRA (sections) , Chefs des groupes, le dit « Croissant Rouge Sahraoui CRS…) qui sont majoritairement sous tutelle du Frente Polisario ou des autorités algériennes et sont loin d'être indépendants.

Détournement rapporté par OLAF et le PAM et absence de sanctions contre les responsables

En 2007, l'Office anti-fraude de l'Union européenne OLAF a rédigé un rapport qui pointe un détournement bien organisé depuis des années de l'aide humanitaire accordée aux réfugiés sahraouis des camps de réfugiés de Tindouf en Algérie après une enquête menée depuis 2003 et rendu public en 2014 grâce à l'intervention du Médiateur européen. Il porte de lourdes accusations et cite mêmes les personnes soupçonnées d'être les organisateurs des détournements commençant dans le port d'Oran jusqu'aux Camps de réfugiés de Tindouf.

De même, le Programme Alimentaire Mondial a souligné l'existence de plusieurs défaillances de distribution des aides humanitaires et l'absence de transparence en ce qui concerne le nombre des réfugiés dans les Camps de réfugiés de Tindouf qui ont conduit aux irrégularités décelées.

Or l'absence de sanctions contre les personnes responsables parmi les dirigeants du Frente Polisario les a encouragés à continuer cette pratique odieuse qui prive des milliers de victimes d'avoir une ration suffisante pour se nourrir.

Ajoutant que le gouvernement algérien grand producteur des hydrocarbures continue d'imposer des taxes sur les aides humanitaires destinées aux personnes vulnérables aux Camps de réfugiés de Tindouf et en réaliser des profits pécuniaires ce qui est inacceptable, inhumain et constitue une contribution directe à l'insécurité alimentaire des enfants et des femmes aux Camps de réfugiés de Tindouf et à l'exacerbation de la famine.

Outre que le détournement des aides humanitaires, les combattants du Frente Polisario sont enregistrés comme des réfugiés civils sur la base d'une détermination collective et bénéficient eux aussi des rations mensuelles alors que leur présence est interdite parmi les réfugiés ce qui pose des questions sérieuses sur la défaillance des mécanismes de distributions de ces aides et s'ils sont compétentes à livrer les denrées aux vrais bénéficiaires ?

Le Frente Polisario inflige des taxes aux réfugiés des Camps de réfugiés de Tindouf

En 2023 et durant son 16ème Congrès marqué par la participation de seulement 1600 cadres des entités parallèles au Frente Polisario pour réélire le président, Le secrétaire général du front a présenté un document intitulé le rapport financier du Frente Polisario , où il a été documenté que le Frente a collecté plus de 1006 milliards et 232 millions de centimes algériens (soit environ 75 millions de Dollars) des recettes des taxes imposés aux Camps de réfugiés de Tindouf ;Autrement dit ,cela révèle que des personnes réfugiés , vulnérables et en situation de précarité payent des impôts dans des Camps qui sous le mandat du HCR et sur un territoire souverain d'un État membre au Nations Unies.

Par conséquent, et afin de prévenir les crises alimentaires dont souffrent maintenant les camps de réfugiés de Tindouf, et protéger le droit à l'alimentation des populations civiles qui y hébergent- Le Comité Internationale pour le Respect et l'Application de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples- CIRAC appelle le CDH à intervenir de toute urgence pour ouvrir une enquête sérieuse et s'assurer que les aides humanitaires soient destinées spécifiquement aux personnes civiles aux Camps de réfugiés de Tindouf et sur la base d'un recensement onusiens des populations , et que les combattants du Frente Polisario doivent déserter immédiatement les Camps de réfugiés de Tindouf tout en exhortant l'Algérie à assumer ses responsabilités dans le sens positif.